



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Approbation de la convention de gestion avec Sceaux Bourg-la-Reine Habitat – maison Les Musiciens

Séance du 17 décembre 2020

Convocation du 11 décembre 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le onze décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, MM. Numa Isnard, Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etait représentée :

Mme Claire Vigneron par Mme Isabelle Drancy

Secrétaire de séance :

M. Philippe Laurent

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 17 décembre 2020

OBJET : Approbation de la convention de gestion avec Sceaux Bourg-la-Reine Habitat – maison Les Musiciens

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le bail à construction du 3 juillet 2017 signé par la Ville et Sceaux Bourg-la-Reine Habitat,

Vu l'état descriptif de division en volumes signé le 3 juillet 2017,

Vu les statuts de l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) signés le 3 juillet 2017,

Vu la délibération du conseil d'administration de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat du 10 novembre 2020 approuvant la convention de gestion,

Considérant la nécessité d'une convention entre la Ville et Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour permettre à la Ville le remboursement de sa quote part à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat des frais que celle-ci a payés pour la maison « Les Musiciens » le temps que le gestionnaire de l'AFUL soit nommé,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : M. Xavier Tamby ; 4 abstentions : M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Fabrice Bernard). MM. Philippe Laurent, Philippe Tastes, Mmes Annie Bach, Roselyne Holuigue-Lerouge, Catherine Palpant, M. Konstantin Schallmoser ne prennent pas part au vote.

AUTORISE le premier adjoint au maire à signer la convention entre la Ville et Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour permettre à la Ville le remboursement de sa quote part à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat des frais que celle-ci a payés pour la maison « Les Musiciens » le temps que le gestionnaire de l'AFUL soit nommé.

PRECISE que la dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la Ville.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

